

## BOXE/13<sup>e</sup> JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE L'ESTUAIRE DES K.O. DES LARGES VICTOIRES ET UN NUL

LA 13<sup>e</sup> et ultime levée de la phase aller du championnat interclubs de boxe de la Ligue de l'Estuaire s'est disputée samedi dernier. Dans la salle nationale qui a abrité huit combats de niveau acceptable.

Page 14



Photo : AFP

## CYCLISME/PARIS-ROUBAIX

### PHILIPPE GILBERT COURONNÉ À 36 ANS

A 36 ans, le Belge Philippe Gilbert (Deceuninck) a remporté hier Paris-Roubaix, qu'il disputait seulement pour la 3<sup>e</sup> fois, au bout des 257 kilomètres d'une course très éprouvante. Gilbert a battu au sprint son dernier compagnon, l'Allemand Nils Politt (25 ans), dont il a contré le démarrage à 13 kilomètres de l'arrivée.



Photo : Mikolo Mikolo

## FOOTBALL/LIGUE DES CHAMPIONS

### PROGRAMME DES QUARTS DE FINALE RETOUR



Photo : AFP

**Mardi 16 avril (19 h 00, GMT) :** Juventus Turin (ITA)/Ajax Amsterdam (NED) et Barcelone (ESP)/Manchester United (ENG)

**Mercredi 17 avril (19 h 00, GMT) :** Porto (POR)/Liverpool (ENG) et Manchester City (ENG) - Tottenham (ENG)

LUNDI 15 AVRIL 2019

Cahier Sportif - Ne peut être vendu séparément



Football/9<sup>e</sup> journée du Gabon Oil National-Foot 1

# La révolte des mal-classés



Photo : Wilfred MBINAH/ L'Union

A l'instar des Oyémois d'Oyem AC, qui sont allés battre (3-2) les Unionistes de Bitam (USB, Groupe C), les joueurs de l'AS Dikaki ont tourné en bourrique les Mineurs de Moanda (Mangasport) sur la marque de 2 buts à 0, Samedi écoulé au stade Mbombet de Mouila, en match comptant pour la 9<sup>e</sup> levée du Gabon Oil National-Foot 1.

Pages 12 & 13

## Lucarne

ON peut regretter cette façon de remuer le couteau dans une plaie loin d'être cicatrisée. Surtout au moment d'un tirage au sort de phase finale de Can ravivant les pires regrets. Car celui-ci aurait laissé aux Panthères du Gabon – au moins sur la valeur individuelle de leurs joueurs – toutes leurs chances pour accéder au second tour. Finir à l'une des deux premières places dans l'un des six groupes ou parmi les quatre meilleurs troisièmes, c'eût été parfaitement dans leurs cordes, en effet.

On peut aussi s'offusquer de cette manière de vider son sac, qui frise le règlement de comptes, quoiqu'on sache où peut mener l'amertume chez quiconque se voit débarquer de son poste. Peu importe si les

termes du contrat étaient connus des deux parties : le Gabon se qualifiait pour "Egypte-2019", son sélectionneur poursuivait sa mission. A l'inverse, notre pays échouait et cette mission s'arrêtait-là.

Daniel Cousin, puisque c'est de lui qu'il s'agit, ne l'a pas moins mauvaise. "On m'a mis des bâtons dans les roues", dénonce-t-il auprès d'un confrère français en ligne, allumant au passage Fégafoot et ministre des Sports. On comprend d'ailleurs immédiatement que ce sont ces deux-là, instance fédérale et tutelle, qui sont visées par l'accusation. Celle-ci fondée, apparemment, sur un incroyable malentendu : lui, Cousin, aurait voulu "s'inscrire dans la durée" (sur deux ans), mettre en place "un projet

## Leçons

sportif", alors qu'en face la priorité était au très court terme avec la condition rappelée plus haut, c'est-à-dire la qualification pour la phase finale de la Can. Quitte, donc, à prolonger l'aventure avec lui à la tête de la sélection.

Mais, au fond, compter les points, dire qui a raison, qui a tort, n'a plus vraiment d'importance. On doit – et c'est le parti qui a été pris, bien qu'on puisse trouver à redire sur certains projets – les leçons du formidable gâchis qu'a été cette non-qualification. Et pourquoi pas d'ailleurs à partir de cette interview de l'ex-sélectionneur dans laquelle il y a à boire et à manger.

Tout le monde est d'accord – et lui aussi affirme qu'il s'agissait à

ses yeux d'un projet prioritaire – pour que soit revu de fond en comble le fonctionnement interne de la sélection. Règlement intérieur ? Charte de bonne conduite ? Il ne faut pas nécessairement attendre le prochain rassemblement pour que soit élaboré et rendu public un document qui contraigne des joueurs habitués à transgresser les règles minimales de vie commune et, donc, à agir à leur guise. Le respect des horaires, l'obligation d'intégrer le lieu de rassemblement, avant éventuellement d'aller embrasser sa famille, sont des évidences partout ailleurs.

En face, les autorités sont dans l'obligation de garantir professionnalisme et efficacité autour de la sélection. Qu'il s'agisse de

la mise à disposition des stades d'entraînement (dès lors qu'un stage d'acclimatation au Rwanda n'a pas été possible) ou de l'heure de décollage de l'avion vers Bujumbura (12h30 au lieu de 9h00), la préparation d'un match aussi crucial que celui contre le Burundi a presque tenu du folklore.

Il ne faudrait surtout pas que la priorité qu'on voudrait accorder aux joueurs locaux – une fausse bonne idée, à notre sens – soit le prétexte à la persistance de tels errements. Ces derniers étant plus enclins à l'indulgence que leurs coéquipiers expatriés accoutumés à un style de management plus pointu.

Les prochaines semaines nous diront si ces premières leçons-là ont été retenues.

M.A.